

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65(4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Gimaïel for Mr. Corbin on the Special Joint Committee on Official Languages.

Returns and Reports Deposited with the Clerk of the House

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41(1), namely:

By Mr. Chrétien, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Law Reform Commission of Canada entitled *The Jury*, dated March 1982, pursuant to section 18 of the Law Reform Commission Act, chapter 23, R.S.C., 1970 (1st Supplement). (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/410C.

By Mr. MacGuigan, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the International Development Research Centre, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 1982, pursuant to section 22 of the International Development Research Centre Act, chapter 21, R.S.C., 1970 (1st supplement). (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/365.

At 5.00 o'clock p.m., the House adjourned until Monday at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2(1).

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Gimaïel en remplacement de M. Corbin sur la liste des membres du Comité mixte spécial sur les langues officielles.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport de la Commission de réforme de droit du Canada intitulé: «Le jury», en date de mars 1982, conformément à l'article 18 de la Loi sur la Commission de réforme du droit, chapitre 23, S.R.C., 1970 (1^{er} Supplément). (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-1/410C.

Par M. MacGuigan, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport du Centre de recherches pour le développement international, pour l'année financière terminée le 31 mars 1982, ainsi que le rapport du vérificateur général y afférent, conformément à l'article 22 de la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international, chapitre 21 (1^{er} Supplément), S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-1/365.

A dix-sept heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi, à quatorze heures, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.